bonne qualité suffisent au chaulage de 8 setiers (12 hectolitres 1/2) de froment, et que ces quantités exigent au moins 260 pintes (242 litres) d'eau.

La chaux bien employée est, à bon droit, considérée comme un des meilleurs préservatifs contre la carie ; cependant il résulte des expériences de M. Mathieu de Dombasle qu'on peut ajouter encore à son énergie, par l'addition d'une petite quantité de sel marin. — Voici le résumé de ces expériences, faites sur des grains atteints également de carie, et infectés beaucoup plus qu'on ne les rencontre naturellement dans les circonstances les plus défavorables : —Mille grains, récoltés sur un terrain dont la semence avait été plongée pendant 2 heures dans une solution de 3 hectogrammes de sulfate de cuivre et de 1 kilog. 5 hectog. de sel commun (hydrochlorate de soude) pour 50 litres d'eau, n'ont donné que 9 grains cariés. — Mille autres grains, provenant des mêmes semences plongées pendant le même temps dans une solution de 6 hectogrammes de sulfate de cuivre pour 50 litres d'eau, n'en ont donné que 8.—Mille grains, provenant des mêmes semences plongées pendant 24 heures dans de l'eau dans laquelle on avait délayé 5 kilog. de chaux pour 50 litres d'eau, ont produit 21 grains cariés. — Enfin mille grains, provenant des mêmes semences plongées pendant 24 heures dans de l'eau dans laquelle on avait délayé 5 kilog. de chaux mêlée à 8 hectog. de sel commun pour 50 litres d'eau, n'en ont produit que 2. — Il est bon d'ajouter que, sur le terrain dont la semence n'avait reçu aucune préparation, de mille grains on en avait recueilli 486 cariés.

Il résulte de ces essais que le sulfatage, comme l'avaient indiqué toutes les expériences faites jusqu'à ce jour, est un moyen puissant pour détruire la carie ; malheureusement, quoiqu'on ait exagéré ses dangers, l'emploi des sels de cuivre pourrait ne pas être sans inconvéniens en des mains inexpérimentées. — La chaux d'ailleurs est, comme on voit, d'un effet certain, et il est facile encore d'ajouter à l'action destructive qu'elle exerce sur le germe de la carie, par l'addition d'une quantité pécuniairement peu appréciable de sel marin. Nous croyons donc devoir recommander l'emploi de la chaux, de préférence à celui de toute autre substance.

On a souvent proposé, et on propose encore journellement, une foule d'autres recettes pour ajouter à l'énergie du chaulage, pour disposer les grains à une germination plus prompte, et les jeunes plantes à une végétation plus belle. Jusqu'ici, à notre connaissance, aucune d'elles n'a survécu aux éloges des inventeurs, ou à une vogue passagère. Il est très-vrai qu'il existe des moyens de favoriser et d'activer le développement des germes, soit physiquement en mettant les graines dans des circonstances plus favorables, soit même chimiquement en rendant plus promptement soluble la substance amilacée des cotylédons ; mais il est au moins douteux que l'action d'un stimulant ou d'un engrais quelconque, appliqué aux semences, puisse s'étendre à toutes les phases de la végétation des plantes qui leur devront l'existence.

§ VI. -- De la quantité de graines à employer pour les semis.

Cette quantité varie ou plutôt doit varier en raison de circonstances fort différentes. Dans les bons terrains, chaque pied tallant beaucoup, il faut moins de semences que dans un terrain médiocre ;—par la même raison, il en faut moins aussi pour un semis d'automne, fait en temps opportun, que pour un semis de printemps ;—moins dans un climat où les pluies printanières favorisent le développement des talles que dans celui où les sécheresses l'arrêtent de bonne heure, etc. Rozier s'était déjà élevé fortement contre les semis trop épais, lorsque celui de nos confrères dont le nom, déjà plusieurs fois cité dans cet article, se rattache depuis près d'un siècle aux progrès de l'agriculture française, M. Tessier, voulut consulter la pratique aussi sur ce point. Il fit donc en divers lieux des expériences qui le conduisirent à ces résultats : « Qu'en ne s'attachant qu'à celle dont la différence de la semence et du produit comparés est la moindre, on trouve qu'en ensemençant un arpent de 100 perches de 22 pieds (1/2 hectare), avec 180 livres de froment, au lieu de 225 qu'on est dans l'usage d'employer, on peut récolter 441 livres de froment de plus dans une terre de bonne qualité. » — Une autre expérience offre des résultats plus tranchés encore, puisqu'elle prouve qu'en ensemençant un arpent avec 100 livres au lieu de 225, on peut récolter 495 livres de plus; mais, quoique M. Tessier ajoute qu'elle a été faite en terrain médiocre, il ne faut pas perdre de vue qu'en pareil cas il y aurait inconvénient réel à semer trop clair, car on doit avant tout désirer que le terrain soit couvert, non seulement afin d'obtenir plus de tiges et d'épis, mais aussi plus de paille, ce qui n'est pas un avantage à dédaigner.

On sème ordinairement à la volée, terme moyen, 200 litres par hectare.—Pour les semis en lignes, à 9 pouces de distance, la proportion peut être du tiers, et même de moitié moindre.

§ VII. — De l'époque des semailles.

Il est tout aussi impossible de fixer d'une manière précise l'époque des semailles que la quantité absolue des semences qu'elles exigent pour un espace donné. La disposition des climats, les variations des saisons et la nature différente des terres, apportent nécessairement d'importantes modifications.

En France, on sème les fromens dits d'automne depuis le mois de septembre jusqu'aux approches de janvier. Vers le centre, la meilleure époque paraît être le milieu d'octobre.

Il résulte de longues observations, qu'en général les céréales d'automne semées tard produisent moins de paille et plus de grains que celles qu'on a semées de bonne heure. Il peut donc arriver que des semailles tardives donnent d'aussi bons et même de meilleurs produits que des semailles précoces. Mais, généralement, le contraire a lieu, et